

MAIRIE DE
BESANÇON**Arrêté du Maire
de la Ville de Besançon**

Publié le : 20/07/2026

DAG.26.00.A100

OBJET : Délégation de fonctions à Monsieur Franck DEFRASNE, Conseiller municipal en charge du numérique, de l'innovation et de la ville intelligente

Le Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-17, L.2122-18, L.2122-23, L.2122-32 et R.2121-2,

Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints du 27 mars 2026,

Vu la démission de Madame Annie GAUTHIER de son mandat de conseillère municipale et de 7^{ème} adjointe, en date du 10 juin 2026,

Vu l'installation de Monsieur Franck DEFRASNE en qualité de conseiller municipal,

Vu la délibération portant délégation du Conseil Municipal au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions, de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil Municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de fonctions est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité à Monsieur Franck DEFRASNE, Conseiller municipal, dans les matières ci-après :

- Numérique,
Dont la gestion des données
- Innovation,
Dont intelligence artificielle
- Ville intelligente.

La présente délégation de fonctions s'exerce en concertation avec Madame Véronique JELSCH, 15^{ème} adjointe en charge de la modernisation de l'action publique et de l'évaluation des politiques publiques.

Article 2 : Cette délégation de fonctions ne comporte pas de délégation de signature.

Article 3 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site Internet de la Ville.
- adressé en Préfecture.

Besançon, le

17 JUIL. 2026

Le Maire

Ludovic FAGAUT

